

Compte-rendu de la réunion du bureau de l'ASAMLA du 7 novembre 2017

Présents : Annick, Françoise C., Marie-Claude, Colette, Cédric, Yvon, Hervé, Bernard

Demande de **Mame** de participer aux groupes de parole de femmes sur Saint-Nazaire à la demande du Dr Gosselin : accord du bureau

Equipement téléphonique : accord pour le devis SFR (383,68 €/mois sur 48 mois). Pour le détail, voir les documents envoyés par Cédric.

Réseau national

Volonté collective des 8 associations participantes et signataires de la charte sur l'interprétariat médico-social de faire évoluer ce réseau informel en une structure représentative, d'où la demande d'un travail de réflexion au sein de chaque association. L'ASAMLA s'est engagée à apporter sa contribution sur deux points : comment intégrer de nouvelles structures et comment organiser la représentativité du réseau. Un travail préparatoire a été réalisé par Yves et Cédric.

1- Comment intégrer de nouvelles structures ?

Dans le référentiel HAS, 13 structures sont répertoriées dont une, OSIRIS à Marseille, a déjà manifesté son désir de faire partie du réseau. Faut-il privilégier les 8 membres fondateurs ou partir sur une égalité de tous les membres (anciens comme nouveaux) ? Le bureau de l'ASAMLA se prononce pour une **majorité des 2/3 pour accepter l'adhésion d'un nouveau membre**. Chaque membre est de droit membre du CA avec voix délibérative. Les structures adhérentes au réseau doivent faire partie de l'économie sociale et solidaire selon la loi 2014-856 du 31/07/2014. La représentation de chaque association au sein du réseau se fait par une personne mandatée avec un ou des suppléants (en veillant à une certaine continuité dans les mandats).

2- Représentativité du réseau

Accord pour une **présidence tournante** avec limitation de mandat à 2fois 3 ans. Toute **personne** dûment **mandatée peut représenter le réseau**. En cas de sollicitation sur un point demandant des compétences particulières, cette personne peut se faire assister d'un expert de la question. La mandaté a l'obligation de faire un compte-rendu de sa délégation.

Voilà l'essentiel des décisions prises à la suite de la discussion de ce bureau à compléter si j'ai oublié quelque chose d'important.

Bernard